

**COMMISSION
FINANCES
ET BUDGET
LIGUE
HAUTS-DE-FRANCE**



GUIDE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Saison 2019- 2020

**LIGUE DE HANDBALL DES HAUTS-DE-
FRANCE 5700000@ffhandball.net**

43 Allée Albert Samain
59 650 Villeneuve-d'Ascq
Tel. 03 20 1 0 95 00

8 Route de Flandres
60 700 Saint Martin Longueau
Tel. 03 44 29 95 30

NOTE EXPLICATIVE

- Merci de remplir la feuille de renseignements afin que nous puissions réunir l'ensemble des données clubs et de nous la renvoyer informatiquement au secrétariat de la ligue 5700000@ffhandball.net . Cela nous permettra de vous mettre à disposition l'annuaire des clubs Hauts-de-France le plus rapidement possible.
- Le bordereau d'affiliation / ré affiliation FFHB est à télécharger sur le site internet FFHB, à compléter et à réinsérer dans la rubrique STRUCTURE CLUB de nouveau dans Gesthand.

LES PAIEMENTS

- Les paiements peuvent se faire par virement (RIB joint sur les bordereaux). Dans ce cas, Merci d'envoyer un mail au secrétariat de la Ligue afin d'avertir que cela a été fait de cette manière et d'envoyer le ou les bordereaux correspondant(s) afin de pouvoir faire correspondre les sommes versées. Lors de votre virement, merci d'indiquer l'objet.
- Pour les virements pour les mutations, merci de préciser par mutation le Nom du licencié (la précision permet de traiter la mutation plus rapidement). Si paiement par chèque, le préciser au dos ou si virement le préciser lors de l'envoi du mail.
- Pour les frais de mutation, merci de ne régler que la part LIGUE. La part des comités est à remettre à votre comité.
- Merci de ne pas faire un paiement global (affiliations, engagement, coupe de france...) que ce soit pour les paiements par chèque ou par virement.

LES MUTATIONS

- **Nous vous conseillons d'éviter de valider une mutation le 31/07.** En cas de manquement (une signature sur papier ou autres) , la mutation vous sera automatiquement retournée et basculera en Hors période donc justificatif à rajouter (accord du club quitté)

CONTACT :

Le secrétariat de la ligue est à votre disposition pour toute question
5700000@ffhandball.net

Secrétariat Ligue -Angélique : 03 20 10 95 00

SOMMAIRE GUIDE FINANCIER SPORTIF

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS	PAGE 3
BORDEREAU D'AFFILIATION CLUB	PAGE 4
BORDEREAU D'ENGAGEMENT CHAMPIONNATS FEMININS	PAGE 5
BORDEREAU D'ENGAGEMENT CHAMPIONNATS MASCULINS	PAGE 6
TARIFS LICENCES ET MUTATIONS	PAGE 7
ARBITRAGE	PAGE 8
AMENDES DISCIPLINAIRES	PAGE 9
DROIT D'ENTREE EN France	PAGE 10
DROIT DE CONSIGNATION	PAGE 11
MODIFICATION DE STRUCTURES ADMINISTRATIVES	PAGE 12
AMENDES COC	PAGE 13

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS CLUBS

Afin d'actualiser et d'enrichir l'annuaire des Hauts-de-France et ainsi faciliter la communication entre les différentes structures de notre territoire, merci de bien vouloir compléter les renseignements ci-dessous. Merci de renseigner au moins un numéro de téléphone qui sera visible dans l'annuaire. Les factures dématérialisées vous seront envoyées aux adresses mails des correspondants sélectionnés.

N° DU CLUB :

NOM DU CLUB :

CORRESPONDANT CLUB :

Président-e

Trésorier-e

Secrétaire

PRESIDENT(E)		Visible dans l'annuaire <i>Cocher la/les case(s) souhaitées</i>	
NOM - PRENOM		OUI	NON
ADRESSE POSTALE		OUI	NON
Numéros(s) DE TELEPHONE		OUI	NON
ADRESSE MAIL		OUI	NON
TRESORIER(E)		Visible dans l'annuaire <i>Cocher la/les case(s) souhaitées</i>	
NOM - PRENOM		OUI	NON
ADRESSE POSTALE		OUI	NON
Numéros(s) DE TELEPHONE		OUI	NON
ADRESSE MAIL		OUI	NON
SECRETAIRE		Visible dans l'annuaire <i>Cocher la/les case(s) souhaitées</i>	
NOM - PRENOM		OUI	NON
ADRESSE POSTALE		OUI	NON
Numéros(s) DE TELEPHONE		OUI	NON
ADRESSE MAIL		OUI	NON

SALLES

SALLE DE COMPETITION 1 Nom :

Adresse :

SALLE DE COMPETITION 2 Nom :

Adresse :

MAILLOTS

Maillots 1 Joueur :

Gardien :

Maillots 2 Joueur :

Gardien :

SAISON : 2019/2020

BORDEREAU D'AFFILIATION CLUB

N° DU CLUB	
-------------------	--

NOM DU CLUB	
--------------------	--

AFFILIATION / COTISATION			
	MONTANT	COCHER LA CASE CONCERNEE	MONTANT A PAYER
CLUB NIVEAU NATIONAL	700 €		
CLUB NIVEAU REGIONAL + Frais gestion COC	530 € + 190€		
CLUB NIVEAU DEPARTEMENTAL	65 €		
SOUS-TOTAL 1			- €

FRAIS DE GESTION			
	MONTANT	COCHER LA CASE CONCERNEE	MONTANT A PAYER
CLUB D1/D2/N1	500 €		
CLUB N2/N3	330 €		
CLUB -18 NATIONAL	300 €		
SOUS-TOTAL 2			- €

ABONNEMENTS OBLIGATOIRES FFHB			
	MONTANT	COCHER LA CASE CONCERNEE	MONTANT A PAYER
HANDMAG + APPROCHE DU HANDBALL	111€	X	111,00 €
SOUS-TOTAL 3			111,00 €

TOTAL (sous-total 1+2+3)	€
---------------------------------	----------

REGLEMENT PAR VIREMENT (A DEFAUT PAR CHEQUE)

COORDONNEES BANCAIRES :
 IBAN : FR76 1562 9026 8300 0542 7850 155
 BIC : CMCIFR2A

A RENVOYER A LA LIGUE (43 Allée Albert Samain - Villa des Moulins 59650 Villeneuve d'Ascq) ou par email avant

LE 06 JUILLET 2019

SAISON : 2019/2020

BORDEREAU D'ENGAGEMENT CHAMPIONNATS FEMININ

N° DU CLUB	
-------------------	--

NOM DU CLUB	
--------------------	--

DROITS D'ENGAGEMENTS			
	MONTANT	NOMBRE D'EQUIPES	MONTANT A PAYER
Nationale 3	1150 €		- €
R1F ou FL01	260 €		- €
R2F ou FL02	230 €		- €
MOINS 18 REGION FEMININ	125 €		- €
MOINS 15 REGION FEMININ	115 €		- €
COUPE DE France	50 €		- €
		SOUS-TOTAL 1	- €

FRAIS DE GESTION PAR EQUIPE ENGAGEE			
	MONTANT	NOMBRE D'EQUIPES	MONTANT A PAYER
FRAIS GESTION COC	20 €		- €
		SOUS-TOTAL 2	- €

TOTAL (sous-total 1+2)	€
-------------------------------	----------

REGLEMENT PAR VIREMENT (A DEFAUT PAR CHEQUE)

COORDONNEES BANCAIRES :
 IBAN : FR76 1562 9026 8300 0542 7850 155
 BIC : CMCIFR2A

A RENVOYER A LA LIGUE (43 Allée Albert Samain - Villa des Moulins 59650 Villeneuve d'Ascq)
avant le 22 juin 2019

SAISON : 2019/2020

BORDEREAU D'ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS MASCULIN

N° DU CLUB	
-------------------	--

NOM DU CLUB	
--------------------	--

DROITS D'ENGAGEMENTS			
	MONTANT	NOMBRE D'EQUIPES	MONTANT A PAYER
R1M ou ML01	275 €		- €
R2M ou ML02	260 €		- €
R3M ou ML03	245 €		- €
MOINS 18 REGION MASCULIN	125 €		- €
MOINS 15 REGION MASCULIN	115 €		- €
COUPE DE France REGIONALE	50 €		- €
		SOUS-TOTAL 1	- €

FRAIS DE GESTION PAR EQUIPE ENGAGEE			
	MONTANT	NOMBRE D'EQUIPES	MONTANT A PAYER
FRAIS GESTION COC	20 €		- €
		SOUS-TOTAL 2	- €

TOTAL (sous-total 1+2)	€
-------------------------------	---

REGLEMENT PAR VIREMENT (A DEFAUT PAR CHEQUE)

COORDONNEES BANCAIRES :
 IBAN : FR76 1562 9026 8300 0542 7850 155
 BIC : CMCIFR2A

A RENVOYER A LA LIGUE (43 Allée Albert Samain - Villa des Moulins 59650 Villeneuve d'Ascq)
avant le 22 juin 2019

SAISON : 2019/2020

TARIFS DES LICENCES, FONDS EMPLOI ET MUTATIONS

LICENCES	
	TARIFS LICENCE
DIRIGEANT / JEUNE DIRIGEANT	40,50 €
1ere LICENCE DIRIGEANTE *	Prix coutant FFHB soit 30 €
BLANCHE DIRIGEANT	38 €
JOUEUR / BLANCHE JOUEUR + 16ANS	63 €
JOUEUR 12/16 ANS	42 €
JOUEUR -12 ANS	29,50 €
LOISIRS / HANDFIT	52 €
HANDENSEMBLE (sauf si licencié Fédération du Sport Adapté)	21.50 € / OFFERT si licencié à la fédération du Sport Adapté)
BABY HAND (2 - 5 ans)	21.00 €
CORPO	60.00 €
EVENEMENTIELLES	OFFERT

MUTATIONS (2)	
	TARIFS MUTATION
JOUEUR + 16 ANS	190 €
JOUEUR 13/16 ANS	110 €
JOUEUR 12 ANS ET -	GRATUIT
DIRIGEANTS	GRATUIT

* Pour toute personne qui prendra une 1^{ère} licence dirigeante (création de licence uniquement) en 2019/2020. Il sera impératif de le signaler au secrétariat de la ligue afin que la facturation soit faite à 30 euros comme signalé ci-dessus.

(1) les licences vous seront facturées par 1/3 de licences le 15 septembre, le 15 novembre et le 15 décembre (sur estimation du nombre de licences de la saison 2018-2019) avec une régularisation en fin de saison. **Si vous souhaitez procéder différemment, merci de faire une demande officielle du président du club en la justifiant à la ligue 5700000@ffhandball.net.**

(2) **toute mutation sera validée dès réception du règlement**

SAISON : 2019/2020

ARBITRAGE

COTISATION ARBITRE ANNUELLE

	TARIF
ARBITRE T1/ T2/ JAJT1	40,00 €

INDEMNITES ARBITRES

NIVEAU DE JEU ARBITRÉ	INDEMNITE	DEPLACEMENT
PRENATIONALE	40 €	0,30 € / KM
EXCELLENCE REG	35 €	0,30 € / KM
HONNEUR REG	30 €	0,30 € / KM
M 18 ANS REG	30 €	0,30 € / KM
M 15 ANS REG	25 €	0,30 € / KM

INDEMNITES SUPERVISEURS

	MONTANT
INDEMNITE	45 €

Concernant l'arbitrage des matchs nationaux, se référer au guide financier de la FFHB 2019/2020

SAISON : 2019/2020

AMENDES DISCIPLINAIRES

CF Annuaire Fédéral : Règlement Disciplinaire et le Guide Financier 2019/2020

NATURE AMENDE	ARTICLES	MONTANT en EURO
AVERTISSEMENT ET / OU BLAME ET/OU SURSIS	19.1 RD	30,00 €
DATE DE SUSPENSION FERME	19.1 RD	60,00 €
SUSPENSION D'UN AN OU DE 2 ANS	19.1 RD	1 000,00 €
SUSPENSION DE 3 ANS ET +	19.1 RD	1 400,00 €
INELIGIBILITE A TEMPS (PAR AN)	19.1 RD	350,00 €
RADIATION Régional et Départemental	19.1 RD	1 600,00 €
PAR DATE DE RENCONTRE A HUIS CLOS (Départemental)		75,00 €
PAR DATE DE RENCONTRE A HUIS CLOS (Régional)	101 RG	150,00 €
PAR DATE DE SUSPENSION DE SALLE (Régional)	22 ANNEXE 5 RD	190,00 €
PAR DATE DE SUSPENSION DE SALLE (Départemental)		95,00 €

SAISON : 2019/2020

DROIT D'ENTREE EN France

DROITS DE TRANSFERT INTERNATIONAL	
ENTREE EN France DE JOUEURS ETRANGERS (Article 59 3.1 RG)	
LNH et LFH	1 200,00 €
D2 F / NIVEAU NATIONAL	600,00 €
NIVEAU TERRITORIAL	370,00 €

Le droit d'entrée ne concerne pas :

Le transfert international d'un joueur étranger de -18 ans dans les conditions suivantes : déménagement, étude en France

Le transfert international d'un joueur ressortissant communautaire dans le cadre d'un programme d'échanges étudiants

JOUEUR AMATEUR	JOUEUR PROFESSIONNEL
(qui était sans contrat et reste sans contrat)	(qui était sous contrat et/ou qui devient sous contrat)
EHF : 130 €	EHF : 1300 €
Fédération quittée : 130 €	Fédération quittée : 1300€
IHF : 150 CHF	IHF : 1500 CHF
Fédération quittée : 150 CHF	Fédération quittée : 1500 CHF

SAISON : 2019/2020

DROITS DE CONSIGNATION

(Annuaire FEDERAL, Annexe du "Règlement d'Examen des Réclamation et Litiges) ART. 150RG ET ART. 6.1 ET ART. 8

**Les montants des droits de consignation définis dans le tableau ci-dessous sont
fixés chaque année par l'Assemblée Générale Fédérale.**

Première instance	Appel	Demande de sursis à l'exécution provisoire
Commission TERRITORIALE 200,00 €	Jury d'Appel 400,00 €	300,00 €
Commission Réclamations et Litiges NATIONALE 400,00 €	Jury d'Appel 750,00 €	600,00 €

SAISON : 2018/2019

MODIFICATION DE STRUCTURES ADMINISTRATIVES

(ASSOCIATION DE DEUX CLUBS - FUSION)

Pour les explications et les démarches à suivre impérativement , veuillez vous reporter à l'article 22 des Règlements Généraux de l'Annuaire Fédéral

Le dossier relatif à ces modifications est à retirer à la Ligue moyennant la somme de 1600 EUROS

ATTENTION :

La demande doit être déposée AVANT le 1er juin 2019

- A la **FEDERATION** si l'équipe première de l'un des Clubs concernés évolue en championnat **NATIONAL**.
- A la **LIGUE** si l'équipe première de l'un des Clubs concernés évolue en championnat **REGIONAL**.
- Au **Comité** d'appartenance dans tous les autres cas.

Désignation	Prix en EURO	A Payer
Dossier modifications de structures	1 600,00 €	

NOM , Prénom , Fonction , Signature
du Demandeur :

Date:

Cachet du Club :

- Identification du chèque :

- Dossier expédié le :

SAISON : 2019/2020

AMENDES COC

	Nature de l'amende	Article	Montant
0	Absence de maillots différents	83	130 €
0	Manquement réglementation colle et résine	88.2	210 €
0	Conclusion de rencontre non parvenue dans les délais	93	50 €
0	Droits pour modification de date de rencontre et/ou d'horaire et /ou de lieu en +16 ans	94	50 €
0	Droits pour modification de date de rencontre et/ou d'horaire et /ou de lieu dans les autres catégories	94	20 €
0	Non utilisation de la FDME (hors panne informatique)	98.2.1	210 €
0	Non respect du délai de la mise à jour de la Base de données.	98.2.2	20 €
0	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club et par mention manquante)	98.2.3.1 98.2.3.2	20 €
0	Manquement à l'obligation d'inscription du chronométreur, du secrétaire ou du responsable salle et terrain.	98.2.3.2 88.1	20 €
0	Manquement au relevé des buts par le secrétaire	98.2.3.2	20 €
0	Manquement à l'obligation de vérification de la feuille de match (par club du juge-arbitre et par mention manquante)	98.2.3.3	10 €
0	Absence de licence avec justificatif d'identité	98.4	20 €
0	Officiel de banc ou de table non licencié	98.6.1	20 €
0	Non respect des délais de transmission de la feuille (avant 20h le dimanche)	98 7	20 €
0	Non respect des délais de transmission de la feuille au delà du 3 ^{ème} jour	98 7	130 €
0	Forfait isolé en +16 ans.	104.2	210 €
0	Forfait isolé dans les autres catégories	104.2	110 €
0	Forfait général en +16 ans	104.3	630 €
0	Forfait général dans les autres catégories	104.3	330 €
0	FORFAIT COUPE DE France	104.4	50 €
	1 ^{er} Tour engagement conservé à partir du 2 nd Tour.		
0	Non communication d'un résultat	105	30 €
0	Match perdu par pénalité en + 16 ans	109	50 €
0	Match perdu par pénalité dans les autres catégories	109	20 €
0	Pour tous les forfaits, amende kilométrique prise en compte dans les péréquations		